

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1413/SG/FIN portant autorisation d'exercer la profession de transitaire.

n° 69-1413/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
27 septembre 1969

Numéro JO
n° 21 du 10/10/1969

Date du numéro
10 octobre 1969

TEXTE INTÉGRAL

La Société «Maritime and Transit Services » (Share Company) est autorisée à exercer la profession de transitaire dans le Territoire Français des Afars et des Issas.